## APARTHEID (Point 35)



Texte de la déclaration à l'Assemblée générale du Représentant permanent adjoint du Canada, M. Paul Beaulieu, le 13 décembre 1967.

Monsieur le Président,

Au cours des débats à
la Commission Politique Spéciale
sur l'apartheid, ma délégation a
exprimé à plusieurs reprises notre
soutien en faveur de mesures qui
seraient de nature à faire disparaître
l'apartheid en Afrique du Sud. Nul
besoin, Monsieur le Président, de
réitérer en détail nos doutes à
l'effet que les dispositions de la
Charte concernant les menaces contre
la paix et la sécurité internationales
s'appliquent dans les circonstances actuelles.